

DEMANDE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE 2017 - 2018

Syndicat des Transports Scolaires des cantons de GUÉMENE-PENFAO et St-NICOLAS-de-REDON

A RETOURNER AVANT LE 15 JUIN 2017

au 34, Boulevard de Courcelles, 44290 GUÉMENE-PENFAO Tél. 02.40.87.20.42

Lire attentivement le règlement et le conserver

ÉLÈVE : ANom :
ÉCRIRE EN MAJUSCULESPrénom : Date de naissance : Sexe : F M

PARENTS - TUTEUR - REPRÉSENTANT LÉGAL B

Mme Mlle M. Nom, Prénom :
ÉCRIRE EN MAJUSCULESAdresse : Code Postal : Commune : E-mail : Tél. domicile : Tél. autre :

TRAJET PRINCIPAL DE L'ÉLÈVE C

Libellé du point de montée :
OBLIGATOIREet de la commune :
OBLIGATOIREINSEE COMMUNE Point de montée

OBSERVATIONS

-
- Garde alternée
-
-
- Radiation Motifs :
-

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE D

Établissement fréquenté En 2016-2017 Établissement fréquenté Pour 2017-2018
à préciser si changementEn classe de : QUALITÉ : 2 QUOTIDIEN 3 INTERNE pour les BEP, CAP, BTS et BAC pro 1^{ère} année 2^{ème} annéeSpécificité ou option, PERF CLAD CLIS SEGPA INSERTIONpréciser : CIPPA TECHNO AIDE ET SOUTIEN AUTRE REDOUBLEMENT : OUI NON
Code établissement et typeQ 2 I 3 QUALITÉDEMANDE CARTE DE TRANSPORT ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018 A COMPTER de : E

ÉLÈVE QUOTIDIEN Carte Un aller-retour par jour

Titre simple (CAR) Titre combiné à destination ou en provenance : (si nécessité d'une correspondance)
de Nantes (CAR + TAN)
de St-Nazaire (CAR + STRAN) sauf Ty Bus et Minibus

ÉLÈVE INTERNE

1 aller-retour par semaine

Je déclare par cette demande accepter les termes du règlement intérieur. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus sachant qu'aux termes du Décret 2000-1277 du 26 décembre 2000 portant sur la simplification des formalités administratives, toute fraude peut m'exposer aux sanctions pénales prévues aux articles L433-19 et L441-7 du CODE PÉNAL et à la suppression immédiate de l'aide financière accordée.

 Je suis d'accord pour recevoir également des informations institutionnelles (expositions, événements culturels et sportifs, invitation aux débats citoyens...), sans lien avec le transport."Lu et approuvé", Signature OBLIGATOIRE
le : du représentant légal :

L'inscription au transport scolaire vaut acceptation du règlement.

à détacher et à conserver

INFORMATIONS PERSONNELLES

Syndicat des Transports Scolaires des cantons de Guémené-Penfao et St-Nicolas-de-Redon - Année scolaire 2017 / 2018

JUSTIFICATIF A CONSERVER

ÉLÈVE :

Nom, Prénom :
ÉCRIRE EN MAJUSCULESÉtablissement :
(à remplir)Libellé du point de montée : et de la commune :

OBLIGATOIRE

(et CODE de ce point, si vous le connaissez)